



Soutien au régime Lybien : SHERPA porte plainte contre la société AMESYS

Une enquête du [Wall Street Journal](#)¹ révèle que la société française AMESYS, filiale du groupe Bull, a fourni en 2008 au dictateur libyen du matériel de surveillance à distance des télécommunications.

Paris, 13 septembre 2011. SHERPA a déposé plainte ce jour auprès du Procureur de la République de Paris à l'encontre de la société AMESYS pour la vente illégale d'un important dispositif de surveillance à distance destiné à traquer les forces rebelles et les opposants au régime. En effet, ce type de transfert de technologie, à l'instar de la vente de certains matériels militaires, doit être autorisé par le gouvernement français. Or, selon nos informations, aucune autorisation n'aurait été délivrée à la société AMESYS relativement à la vente litigieuse.

A travers cette plainte, SHERPA entend obtenir l'ouverture d'une enquête qui permettrait de faire la lumière sur cette transaction et d'identifier le cas échéant les responsabilités.

Au-delà, SHERPA entend dénoncer la logique de profit tout azimut qui anime les acteurs économiques et leur fait perdre le sens du bien commun. « Il n'est pas acceptable que les opérateurs économiques se mettent au service d'un appareil de répression féroce tel que le régime de Mouammar Kadhafi » déplore William Bourdon, président de SHERPA.

CONTACTS PRESSE :

Maître Bourdon | 01 42 60 32 60

Rachel Leenhardt | 01 42 21 33 25

SHERPA est une organisation de développement qui a pour objet de protéger et de défendre les populations victimes de crimes économiques. **SHERPA** rassemble des juristes et des avocats convaincus que le droit est un outil précieux pour agir en faveur du développement.

¹ <http://online.wsj.com/article/SB10001424053111904199404576538721260166388.html>